

Mise au concours

La Municipalité de Saint-Imier met au concours pour la rentrée d'août 2026 une place d'

Apprenti(e) agent(e) d'exploitation AFP option voirie

Cahier des charges :	Familiarisation avec les activités de voirie et de conciergerie Participation au travail des équipes de voirie (déneigement, tournée des ordures, entretien des rues et des espaces verts, accueil et gestion déchetterie, etc.) et de conciergerie (entretien des bâtiments et infrastructures municipales, nettoyages, préparation de salles, etc.)
Tâches ponctuelles :	Toutes autres tâches confiées par ses supérieurs hiérarchiques dans la limite de ses propres compétences
Horaires de travail :	Horaire d'équipe (horaire hebdomadaire régulier, astreinte saison hivernale ou le week-end)
Stage :	Stage préalable d'une semaine souhaité
Traitement :	Selon barème du personnel communal en vigueur
Début de l'apprentissage :	Août 2026
Durée :	En principe deux ans (AFP), avec la possibilité de poursuivre vers le CFC
Renseignements complémentaires :	Nicolas Vuilleumier, chef du service urbanisme et mobilité, par téléphone (032 942 44 35) ou email (nicolas.vuilleumier@saint-imier.ch) Vincent Brahier, voyer-chef, par téléphone (032 941 20 28) ou email (vincent.brahier@saint-imier.ch)

Le dossier de candidature avec les documents usuels (lettre de motivation, curriculum vitae et copies des bulletins scolaires) est à adresser au Conseil municipal, Rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Apprenti-e AFP » ou par courriel à l'adresse suivante rh@saint-imier.ch jusqu'au **5 octobre 2025**.